

Comment créer mon compte ?

Avant de démarrer veuillez vous rendre sur le site de l'ANDPC en cliquant sur le lien ci-dessous :

https://www.agencedpc.fr/professionnel

Cliquez sur le bouton « Mon compte ».

Agence nationale du DPC	Professionnels de santé	Organismes de DPC	Instances 👻
	•		Mon compte
Accueil			
_			_
Bienvenue sur	l'espace dédié aux profe	ssionnels de santé	

Puis cliquez sur « Créer mon compte ».

Agence du	C
Accéder à mon cor	mpte personnel
Identifiant :	Exemple : nom@gmail.com
Mot de passe :	Saisir le mot de passe
Mot de passe oubl	ié?
	SE CONNECTER
	CREER MON COMPTE

Pour les professionnels de santé détenant un numéro RPPS ou ADELI la création de compte se fait à partir des données officielles référencées par l'Agence du Numérique en Santé (ANS). Le formulaire que vous devrez renseigner varie donc selon votre profession.





imps obligacones.			
formations personnelles			
Nom de famille *			
Non de lanite			
Prénom *			
Profession *	Aide-soignant		
Date de naissance *			
	Je ne suis pas un robot		
		Annuler	tone culva
		Annoter	tape suiva
		Annual	cape solvo
		Amare	cape suiva
		Annac	
er mon compte personnel		Annua	upe surve
er mon compte personnel amps obligatoires.		MILLION	upe surv
er mon compte personnel Imps obligatoires. Iformations personnelles		POINTAGE	
er mon compte personnel anps obligatoires. aformations personnelles Nom de famille *		PHILO	
er mon compte personnel Imps obligatoires. Informations personnelles Nom de famille * Prénom *		PHAC	
er mon compte personnel Imps obligatoires. Iformations personnelles Nom de famille * Prénom * Profession *	Sige-Femme	PHAGE	
er mon compte personnel unps obligatoires. Iformations personnelles Nom de famille * Prénom * Profession *	Sage-Femme	PHILU	
er mon compte personnel amps obligatoires. Iformations personnelles Nom de familie * Prénom * Profession * Numéro RPPS *	Sage-Femme Numéro RPPS	PHILO	
er mon compte personnel amps obligatoires. Informations personnelles Nom de famille * Prénom * Profession * Derofession * Numéro RIPPS * Lieu de naissance * [Ou pays si indic] hors de France!	Sige-Femme Numéro RPPS Lieu de naissance		
er mon compte personnel amps obligatoires. Iformations personnelles Nom de famille • Prénom • Profession • Numéro RIPS • Lieu de naissance • [Ou pays si néle] hors de France] Date de naissance •	Sage-Femme Numéro RPPS Lieu de naissance		

Afin de différencier les utilisateurs humains d'éventuels robots malveillants et pouvoir accéder à la page suivante, cochez la case « Je ne suis pas un robot » ou répondez au test qui consiste en une reconnaissance d'image, si vous y êtes invité(e).

Après vérification de votre identité professionnelle vous accédez à l'étape suivante.

Pour les professionnels de santé avec numéro RPPS ou ADELI, vos données professionnelles référencées à l'Agence du Numérique en Santé (anciennement ASIP) vous sont présentées. Vérifiez les données pré renseignées dans les champs du formulaire.

Vous avez :

- → un numéro RPPS, vos données sont non modifiables sur ce formulaire, pour toute modification rapprochez-vous de votre instance ordinale ;
- \rightarrow un numéro ADELI, les données grisées sont non modifiables. Vous avez à compléter les données manquantes.

<u>Attention</u>, pour les salariés, dans certains cas le N° FINESS de votre structure n'est pas renseigné. Nous vous invitons donc à sélectionner le mode d'exercice « Salarié structure de santé ou médico-social » si cela correspond à votre situation et à renseigner le code FINESS de votre établissement ou structure d'exercice.

Si d'éventuelles modifications devaient être faites sur les champs grisés, rapprochez-vous de votre Agence Régionale de Santé.





Créer mon compte personnel

Informa	> Etape 1 ations personnelles et professionnelles		Etape 2 Informations de connexion
Champs obligatoires.			
 Informations persor 	inelles		
Nom		Prénom	
Date de naissance	15/05/1981		
Profession			
Profession *	Infirmier	Spécialité *	Infirmier Diplômé d'Etat [IDE]
Situation d'exercice *	Ayant au moins une activité		
Exercice			
Date de début *	01/01/2005	Date de fin	
Mode d'exercice *	Salarié	FINESS	
	Salarié structure de santé ou médico-social	Nº SIRET	
- Adresse profess	ionnelle		
Adresse *			

<u>Attention</u>, pour les professionnels avec RPPS ou ADELI en exercice mixte, vérifiez que l'exercice qui s'affiche est bien votre exercice principal. Il est principal lorsqu'il correspond à au moins 50 % de votre activité.

Cela déterminera votre éligibilité au financement de l'Agence (qui ne finance que certaines professions en exercice principal libéral ou salarié de centre de santé conventionné) et vous donnera accès aux fonctionnalités d'inscription aux actions de DPC.

Pour les professionnels qui ne disposent ni de numéro RPPS, ni de numéro ADELI, la création de compte est déclarative et vous devez saisir toutes les informations.





Informations person	nelles		
Nom		Prén	om
Date de naissance	21/07/1998		
Profession			
Profession *	Aide-soignant		
Situation d'exercice *	Ayant au moins une activité	•	
Exercice 🗸	Déclarer comme exercice principal		
Date de début *	****	Date de	ίn
Mode d'exercice	Salarié	FINE	55
	Autre salarié	▼ Nº SIR	ET
- Adresse professi	onnelle		
Adresse *	****		
Code Postal *	*****	Ville	•
Région *		Pays	•

<u>Rappel</u>, pour tous les professionnels (RPPS, ADELI, autres) salariés d'établissements ou de structures de santé et médico-sociales, la saisie du lieu d'exercice, dès lors qu'elle ne remonte pas directement de l'ANS, passe obligatoirement par la saisie du numéro FINESS.

En bas de formulaire, vous devez cocher les deux cases suivantes, afin de passer à la prochaine étape :

* Selection obligatoire	*	Sélection	obligatoire	
-------------------------	---	-----------	-------------	--

☑ Je certifie l'exactitude des données déclarées.

🔲 Je déclare avoir lu et compris les Conditions Générales d'Utilisation relatives à la création de mon compte personnel. *







Conditions Générales d'Utilisation	<
nécessite l'acceptation des CGU, en vigueur ou actualisées.	
4. Propriété intellectuelle	
Ce site appartient et est exploité par l'Agence nationale du DPC.	
Tous les éléments composant le site, y incluant les logos, noms de domaine et autres signes distinctifs apparaissant sur le site, sont protégés par la législation en vigueur sur la propriété intellectuelle et le droit d'auteur, et appartiennent à l'Agence nationale du DPC ou font l'objet d'une autorisation d'utilisation. Tous les droits de reproduction sont réservés.	
Toute exploitation non autorisée du site ou de son contenu engagerait la responsabilité de l'utilisateur et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle.	
Il est également interdit sous peine de sanction au titre de l'article 323-3 du Code pénal, d'introduire frauduleusement des données dans le site, d'extraire, de détenir, de reproduire,	•
J'accepte les conditions générales d'utilisation	

Informations de connexion, de financement et activation de mon compte personnel

Saisissez **vos informations de connexion**. L'Agence vous enverra par SMS, sur le numéro de téléphone mobile que vous aurez indiqué, un code d'activation à saisir à l'étape suivante. Un envoi du code d'activation par courriel est aussi possible. Cette option n'est pas recommandée, pour des raisons de sécurité informatique.

Informa	 Etape 1 stions personnelles et professionnelles 		> Etape 2 Informations de connexion	
amps obligatoires.				
Informations de co	nnexion			
Courriel *	****	Mot de passe *	*****	
Confirmer le courriel *	****	Confirmer le mot de passe *	****	
				fficher les mots de pas
Téléphone portable *	Ex: 0612345678			
	Je préfère recevoir le code d'activation par e-mail, le code me sera adressé par courriel à l'adresse indiquée ci-dessus.			

Cliquez sur « Etape suivante ». Un message vous informe que votre compte a été créé avec succès.





Si vous tardez à recevoir votre code d'activation, vous pouvez en demander le renvoi ou revenir sur cette page ultérieurement. Vous ne perdrez pas les données saisies. Sinon, saisissez le code que vous venez de recevoir.

Avant d'activer votre compte, n'oubliez pas de renseigner vos préférences utilisateur.

La première option est disponible pour les professionnels disposant d'une immatriculation ADELI ou RPPS. Si vous cochez cette option, l'ANDPC transmettra automatiquement votre déclaration triennale de parcours de DPC à l'instance de contrôle dont vous dépendez (Ordres professionnels ou ARS). Si vous ne cochez pas cette option, il sera de votre responsabilité de transmettre, par vos propres moyens, votre déclaration à votre organisme de contrôle.

La seconde mention est présente conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD). Validez cette option pour recevoir les informations de l'ANDPC.

Activation de mon compte personnel	
Activation de votre compte	
Renvoyer un nouveau code Code de sécurité • Saisir le code de sécurité reçu	
Préférences	
J'autorise l'Agence nationale du DPC à communiquer les données sélectionnées dans ma synthèse à chaque fin de période triennale à l'organe de co contrôle de mon obligation (Ordre, ARS ou service de santé des Armées).	ontrôle dont je dépends pour le
J'accepte de recevoir des informations (newsletter et alerte) de la part de l'Agence nationale du DPC	
Ferm	er Activer mon compte

Cliquez enfin sur « Activer mon compte ». Votre compte est créé et opérationnel !

Prise en charge

Certains professionnels sont éligibles à la prise en charge par l'Agence de leurs actions de DPC. Cette possibilité dépend de votre profession et de votre mode d'exercice. Au moment de l'activation de votre compte Mon DPC, une fenêtre pop-up apparaitra et vous précisera si vous êtes éligible à la prise en charge.

Si vous êtes éligible, l'item « Informations financières » est présent dans le menu [Utilisateur]. Pour bénéficier de la prise en charge par l'Agence de vos actions de DPC, vous devez renseigner la rubrique « Informations financières » en validant l'une des options et le cas échéant en saisissant vos coordonnées bancaires.

Les options suivantes vous sont proposées :

- ightarrow la prise en charge des frais pédagogiques et l'indemnisation pour perte de revenus ;
- → la seule prise en charge des frais pédagogiques et la non-indemnisation pour perte de revenu;

A noter : à l'initialisation de votre compte, l'option retenue par défaut est la non-prise en charge de vos actions de DPC. Nous vous invitons donc à actualiser rapidement votre choix dans la rubrique « Informations financières »





Pour les salariés de centre de santé conventionné, vous devez faire votre demande de prise en charge en envoyant un message via le menu « Messages ». En effet, nos équipes doivent vérifier que votre centre de santé est bien conventionné.

ie du	W Accueit III Mon DAL + Mar Messages +
il > Profil > Informations financières	Profil
	Informations personnelles & professionnell
Informations financières	
	informations mancheres
G Je souhaite bénéficier de la prise en charge des	Frais pédagogiques et de l'indemnisation de la part de l'Agence nationale du DPC au titre du suivi des action
🜔 Je ne souhaite pas être indemnisé[e] par l'Agen	nce nationale du DPC mais j'accepte la prise en charge des frais pédagogiques pour le suivi des actions de DPC.
G Je ne veux aucune prise en charge par l'Agence	nationale du DPC, ni prise en charge des frais pédagogiques, ni indemnisation au titre du suivi des actions de DPC.
A noter, tant que vous n'avez pas choisi votre pre	éférence de prise en charge financière, le choix de refus de prise en charge des frais pédagogiques et d'indemnisation est
coche par defaut.	
	Modifier
	Modifier
	Moofher
	Modifier
ccueil > Profil > Informations financières > Mod	ification
ccueil > Profil > Informations financières > Mod	lification
ccueil > Profil > Informations financières > Mod	Iffication
ccueil > Profit > Informations financières > Mod	Iffcation
ccueil > Profil > Informations financières > Mod	dification
ccueil > Profil > Informations financières > Mod - Informations financières © Je souhaite bénéficier de la prise en charg	e des frais pédagogiques et de l'indemnisation de la part de l'Agence nationale du DPC au titre du suivi des actions de DPC.
ccueil > Profil > Informations financières > Mod - Informations financières C Je souhaite bénéficier de (a prise en charg C Je ne souhaite pas être indemnisé(e) par (e des frais pédagogiques et de l'indemnisation de la part de l'Agence nationale du DPC au titre du suivi des actions de DPC. 'Agence nationale du DPC mais j'accepte la prise en charge des frais pédagogiques pour le suivi des actions de DPC.
ccueil > Profit > Informations financières > Mod Informations financières Je souhaite bénéficier de la prise en charg J an e souhaite pas être indemnisé(e) par (' J an e voux aucune prise en charge par ('Ag	e des frais pédagogiques et de l'indemnisation de la part de l'Agence nationale du DPC au titre du suivi des actions de DPC. 'Agence nationale du DPC mais j'accepte la prise en charge des frais pédagogiques pour le suivi des actions de DPC. gence nationale du DPC, ni prise en charge des frais pédagogiques, ni indemnisation au titre du suivi des actions de DPC.
ccueil > Profil > Informations financières > Mod Informations financières Informations financières I Je souhaite bénéficier de la prise en charg Je ne souhaite pas être indemnisé(e) par l' Je ne veux aucune prise en charge par l'Ag	Sification Eddes frais pédagogiques et de l'indemnisation de la part de l'Agence nationale du DPC au titre du suivi des actions de DPC. Agence nationale du DPC mais j'accepte la prise en charge des frais pédagogiques pour le suivi des actions de DPC. gence nationale du DPC, ni prise en charge des frais pédagogiques, ni indemnisation au titre du suivi des actions de DPC.
ccueil > Profil > Informations financières > Mod - Informations financières © Je souhaite bénéficier de la prise en charg © Je ne souhaite pas être indemnisé(e) par (' © Je ne veux aucune prise en charge par ('Ag IBAN	Sification e des frais pédagogiques et de l'indemnisation de la part de l'Agence nationale du DPC au titre du suivi des actions de DPC. 'Agence nationale du DPC mais J'accepte la prise en charge des frais pédagogiques pour le suivi des actions de DPC. gence nationale du DPC, ni prise en charge des frais pédagogiques, ni indemnisation au titre du suivi des actions de DPC.
ccueil > Profil > Informations financières > Mod - Informations financières © Je souhaite bénéficier de la prise en charge © Je ne souhaite pas être indemnisé[e] par l' © Je ne veux aucune prise en charge par l'Ag IBAN BIC	Sification e des frais pédagogiques et de l'indemnisation de la part de l'Agence nationale du DPC au titre du suivi des actions de DPC. 'Agence nationale du DPC mais J'accepte la prise en charge des frais pédagogiques pour le suivi des actions de DPC. gence nationale du DPC, ni prise en charge des frais pédagogiques, ni indemnisation au titre du suivi des actions de DPC.
Accueil > Profit > Informations financières > Mod	sification e des frais pédagogiques et de l'indemnisation de la part de l'Agence nationale du DPC au titre du suivi des actions de DPC.
Accueil > Profil > Informations financières > Mod Informations financières © Je souhaite bénéficier de la prise en charg O Je ne souhaite pas être indemnisé(e) par (' O Je ne veux aucune prise en charge par ('Ag IBAN	Sification e des frais pédagogiques et de l'indemnisation de la part de l'Agence nationale du DPC au titre du suivi des actions de DPC. 'Agence nationale du DPC mais j'accepte la prise en charge des frais pédagogiques pour le suivi des actions de DPC. gence nationale du DPC, ni prise en charge des frais pédagogiques, ni indemnisation au titre du suivi des actions de DPC.
Accueil > Profil > Informations financières > Mod Informations financières G Je souhaite bénéficier de la prise en charge Je ne souhaite pas être indemnisé(e) par (' Je ne veux aucune prise en charge par ('Ag IBAN BIC	Hoother Hiffcation He des frais pédagogiques et de l'indemnisation de la part de l'Agence nationale du DPC au titre du suivi des actions de DPC. 'Agence nationale du DPC mais j'accepte la prise en charge des frais pédagogiques pour le suivi des actions de DPC. gence nationale du DPC, ni prise en charge des frais pédagogiques, ni indemnisation au titre du suivi des actions de DPC.

7

